

« Je réduis mes déchets »

Guide du participant

Objectifs de l'opération « Je réduis mes déchets »

L'opération « Je réduis mes déchets » vise 4 objectifs principaux :

1. **Sensibiliser** les citoyens et les élus du Pays de Fougères à la prévention des déchets ;
2. Initier une **dynamique « prévention »** sur le territoire du Pays de Fougères ;
3. **Obtenir** des données chiffrées et fiables, significatives sur une durée de un an ;
4. **Montrer** qu'il est possible de réduire le volume de déchets grâce à des actions de prévention.

Important !

Compte tenu du 3^{ème} objectif, l'opération « Je réduis mes déchets » doit s'appuyer sur un recueil précis des informations. C'est la raison pour laquelle il est demandé aux participants de reporter avec rigueur les poids pesés et surtout de bien peser l'ensemble des déchets.

Calendrier de l'opération

1^{ère} étape : Entre le 15 novembre et le 15 décembre 2004, les ménages pèsent leurs déchets pendant 4 semaines. Il s'agit de la **période de référence**.

2^{ème} étape : Ensuite, les volontaires participent à l'élaboration d'une **liste d'actions favorables à la prévention des déchets**

3^{ème} étape : Enfin, après avoir choisi d'adopter certaines des actions de la liste, les ménages pèsent leurs déchets **pendant 1 an**, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2005

Le nombre de personnes présentes au foyer :

Pour pouvoir estimer la production de déchets par personne, nous souhaitons être au plus près de la réalité. Il vous est donc demandé d'inscrire le nombre de personnes présentes par repas, ainsi que les périodes d'absences prolongées, dans la fiche de pesée.

Ce qu'on ne pèse pas :

- Les déchets donnés à manger aux animaux domestiques (chien, chat, poules...);
- Les déchets brûlés dans la cheminée (papier, cartons...);
- Les déchets de jardin qu'on composte soi-même (par exemple les tontes de pelouses, les feuilles mortes...).

Où renvoyer la fiche de pesée ?

A la fin de chaque mois, la fiche de pesée devra nous être renvoyée à :

La PASSIFLORE
Maison des Associations
22 rue du Tribunal
35300 Fougères

Si vous êtes adeptes d'Internet, vous pouvez également nous la faire parvenir par mail, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Contact

Au cours de l'opération « Je réduis mes déchets », vous pouvez être confrontés à des questions ou à des problèmes pratiques.

Dans ce cas n'hésitez pas à contacter la Passiflore au **02 99 94 41 28** et à laisser un message sur le répondeur le cas échéant.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail : gaelvirlouvet@yahoo.fr

Nous vous répondrons le plus rapidement possible.

La Passiflore : <http://la.passiflore.free.fr>

Comment démarrer la période de pesée?

Le démarrage de l'opération est une période critique.

En effet, l'objectif est de peser les déchets entre deux dates données, pendant 4 semaines précisément. **Il ne faut donc pas peser les déchets produits avant le démarrage de l'opération.** Mais, le 16 novembre, il est probable qu'une de vos poubelles soit à moitié pleine. Et cette moitié de poubelle ne doit pas être comptabilisée dans la somme des déchets produits.

Pour ne pas peser les déchets produits précédemment, il y a **deux solutions possibles** :

1^{ère} solution : Je ne commence à peser qu'après avoir vidé ma poubelle. Comme cela peut prendre quelques jours, j'inscris sur la fiche de pesée, à l'endroit prévu à cet effet, la date choisie pour débiter les 4 semaines de pesée. Et la date de fin de pesée sera 4 semaines plus tard.

Par exemple, si je vide ma poubelle le mercredi 17 novembre au soir, j'inscris le 18 novembre comme date de début dans la fiche de pesée et je pèse mes déchets jusqu'au mercredi 15 décembre au soir, soit 4 semaines plus tard.

2^{ème} solution : le 16 novembre au matin, je pèse chacune de mes poubelles à moitié pleines et j'inscris ce chiffre dans la fiche de pesée (case : « poids au départ »), ce poids sera déduit du poids global lorsque les feuilles de pesée seront analysées.

Important :

Ceci est valable pour chaque catégorie de déchets, c'est-à-dire la poubelle grise, le verre, les papiers-cartons et les emballages.

Comment finir la période de pesée?

A la fin des 4 semaines, il faudra peser les poubelles, même si elles ne sont qu'à moitié pleines, et reporter ce chiffre final dans la fiche de pesée.

Puis vous renverrez la fiche de pesée à *La Passiflore, Maison des associations, 22 rue du Tribunal, 35300 Fougères.*

Quelles catégories de déchets pèse-t-on ?

Pour simplifier les choses, nous avons choisi de reprendre les **catégories du SICTOM de Fougères**, avec une petite nuance au niveau du papier-carton.

On pèse donc les catégories suivantes (entre parenthèses est indiqué le moyen de pesée) :

- **Les ordures résiduelles = la poubelle grise (avec le peson)**

Il s'agit de la poubelle normale. On la pèse soit sac par sac, soit avant de la sortir sur la rue. Dans cette poubelle, on trouve l'ensemble des déchets, moins les déchets recyclables, moins les déchets portés à la déchèterie, moins les déchets qu'on composte. C'est la raison pour laquelle on parle de déchets « résiduels » (le résidu du tri !).

Important : Le ménage qui ne composte pas ou ne fait pas le tri n'est pas du tout obligé de s'y mettre à cause de l'opération.

- **Les déchets recyclables :**

- **Le verre (avec le peson)**
- **Les papiers, journaux, magazines, (avec le peson)**
- **Les emballages recyclables (plastique, acier, aluminium, briques) (avec le peson)**

- **Les déchets de la déchèterie**

Sur la fiche de pesée, on indique dans la grille « Déchèterie » la date, la nature du déchet (déchets verts, huile de vidange...), et son poids ou son volume (en mettant entre parenthèse les initiales de la personne qui a estimé le volume). On distingue :

- **Les déchets verts (estimation du volume)**
- **Les gravats (estimation du volume)**
- **Le tout-venant (avec le peson)**
- **Les encombrants (ex : l'électro-ménager) (normalement, le poids est indiqué dessus, sinon on indique la nature du produit).**
- **L'huile de vidange (avec le peson)**
- **Les piles : avec la balance de cuisine**

- **Les déchets de cuisine**

Si on composte ses déchets de cuisine, on indique le poids de déchets de cuisine détournés de la poubelle normale et mis à composter, dans la grille « compost ».